



SKODA
Toulouse

19eme

Cintegabelle

CIC-SKODA

La Frédéric Moncassin Classic U19 & Trophée Cathy Moncassin

Samedi 22 mars 2025

**La Frédéric Moncassin Classic
Nationale U19**

9h00 CLM U19
10h00 CLM U17
11h00 CLM U15

14h00 Départ course U19

Dimanche 23 mars 2025

9h00 Course U17
11h00 Course U15

**13h30 Départ
Coupe de France Élite
Nationale 2**



.COMPOSITION DU JURY

Président du jury Catherine GASTOU

Arbitre 1 Nicolas SIGAL

Arbitre 2 Mauricette SERVAT

Juge à l'arrivée Philippe BESSET

Arbitre moto Grégory MAURI

Arbitre moto Daniel BELLANTONIO A.

.ORGANISATION

Organisateur / Sécurité Gaëtan PRIME

Secrétariat Laurence STEVENARD

Speaker Jean-Louis GAUTHIER

Moto Info course Julien ALMANSA

Moto Sécurité et Portage Pascal COULON - Motards au Grand Cœur Voiture

Dépannage neutre (2 véhicules) Ekoi Assistance

Poste Radio Fréquence 157.550Mhz

Transpondeurs et Photo arrivée Société S.T.S

Médecin Dr Roger VERCELLONE M.

.COORDONNÉES ORGANISATION

Club contact@gscblagnac.fr / 05.62.20.00.00

Organisateur g.prime@gscblagnac.fr / 06.09.13.75.01

Cérémonie protocolaire Podium Boulevard du Dr PECH - 31550 Cintegabelle

Contrôle anti-dopage Salle des Service Technique route d'Auterive - 31550

Cintegabelle C.

.SECOURS - LISTE DES HÔPITAUX À PROXIMITÉ DU PARCOURS

ambulance

Association des Secouristes et Médecins du Sport : Docteur Roger VERCELLONE

En cas d'incidents ou de chûtes, faites en sorte qu'ils puissent intervenir rapidement et respectez leurs décisions.

hôpital de Muret

116 Avenue Louis Pasteur, 31600 Muret 05 67 52 80 00

hôpital de Toulouse Purpan

Place du Dr Joseph Baqlac, 31300 Toulouse 05.61.77.22.33

hôpital de Toulouse Rangueil

1 Avenue du Professeur Jean Poulhès, 31400 Toulouse 05 61 77 22 33

	Le Trophée Cathy Moncassin	La Frédéric Moncassin Classic	La Frédéric Moncassin Classic	Le Trophée Cathy Moncassin
	Contre-la-Montre Samedi 22 mars	Contre-la-Montre Samedi 22 mars	Épreuve en ligne Samedi 22 mars	Épreuve en ligne Dimanche 23 mars
U15	1 tour du Petit Circuit 9.650km départ en suivant U17			3 tours du Petit Circuit 28.950km appel des coureurs 10h40 départ à 11h00
U17	1 tour du Petit Circuit 9.650km départ en suivant U19			5 tours du Petit Circuit 48.250km appel des coureurs 8h45 départ à 9h00
U19		1 tour du Petit Circuit 9.650km départ à 9h00	5 tours du Grand Circuit 3 tours du Petit Circuit 104.000km appel des coureurs 13h45 départ à 14h00	
Élites				6 tours du Grand Circuit 5 tours du Petit Circuit 139.450km appel des coureurs 13h20 départ à 13h30

.OUVERTURE DE LA PERMANENCE: Vendredi : 15h - 17h30 / Samedi 7h - 18h
Salle Coluche, Boulevard du Dr Pech - 31150 Cintegabelle

.DOSSARDS le 22 mars dès 7h45 - Salle Coluche, Boulevard du Dr Pech - 31150 Cintegabelle

.PRESENTATION DES EQUIPES le dimanche 23 mars 2025 à 12h35

.REUNIONS

Directeurs sportifs Samedi 22 mars à 18h00

Pilotes autos et motos

Salle Coluche, Boulevard du Dr Pech - 31150 Cintegabelle

.REMISE DES RECOMPENSES podium protocolaire à l'Arrivée, Boulevard du Dr Pech

PAS DE ZONE DE COLLECTE / DECHET SUR LE CIRCUIT

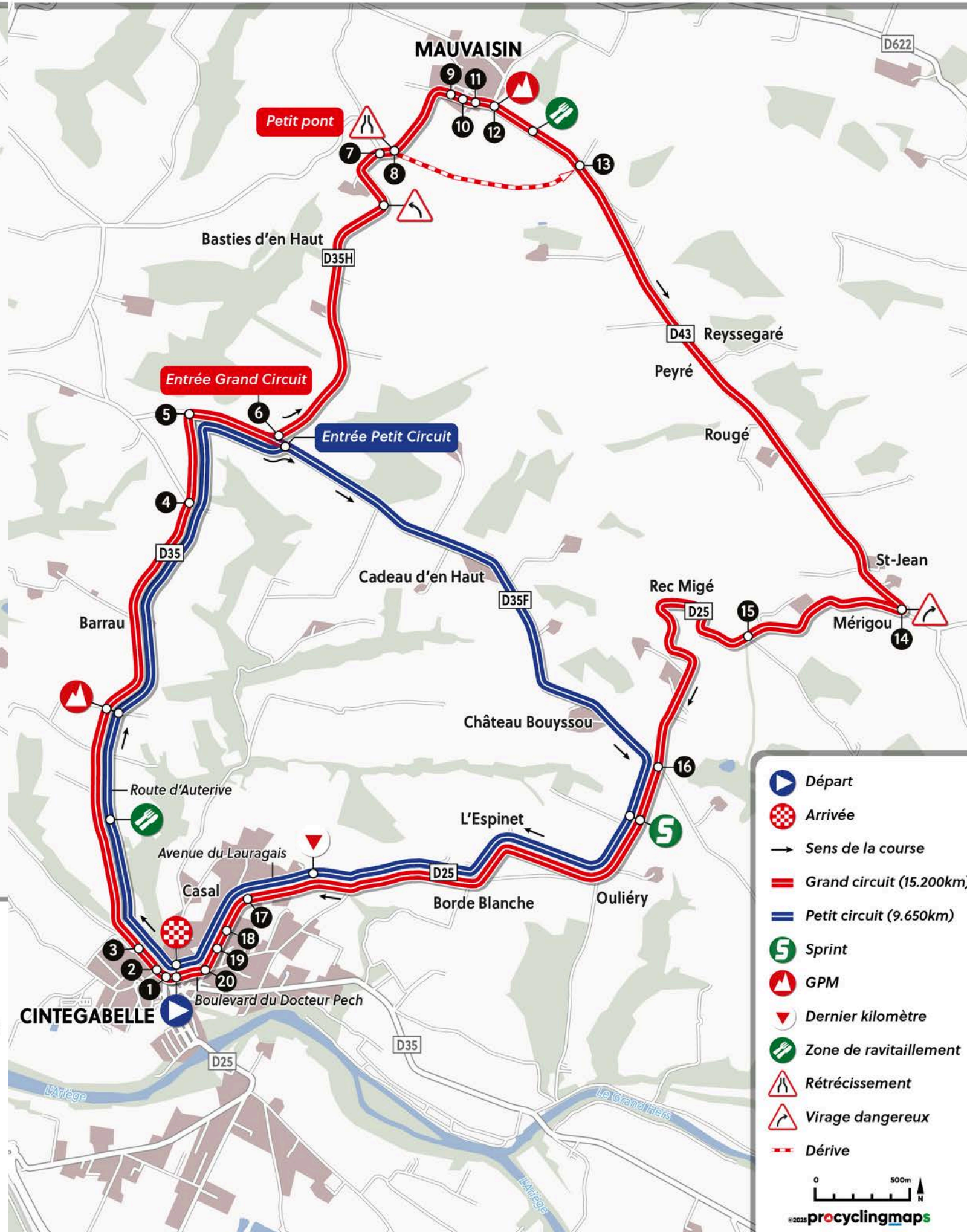
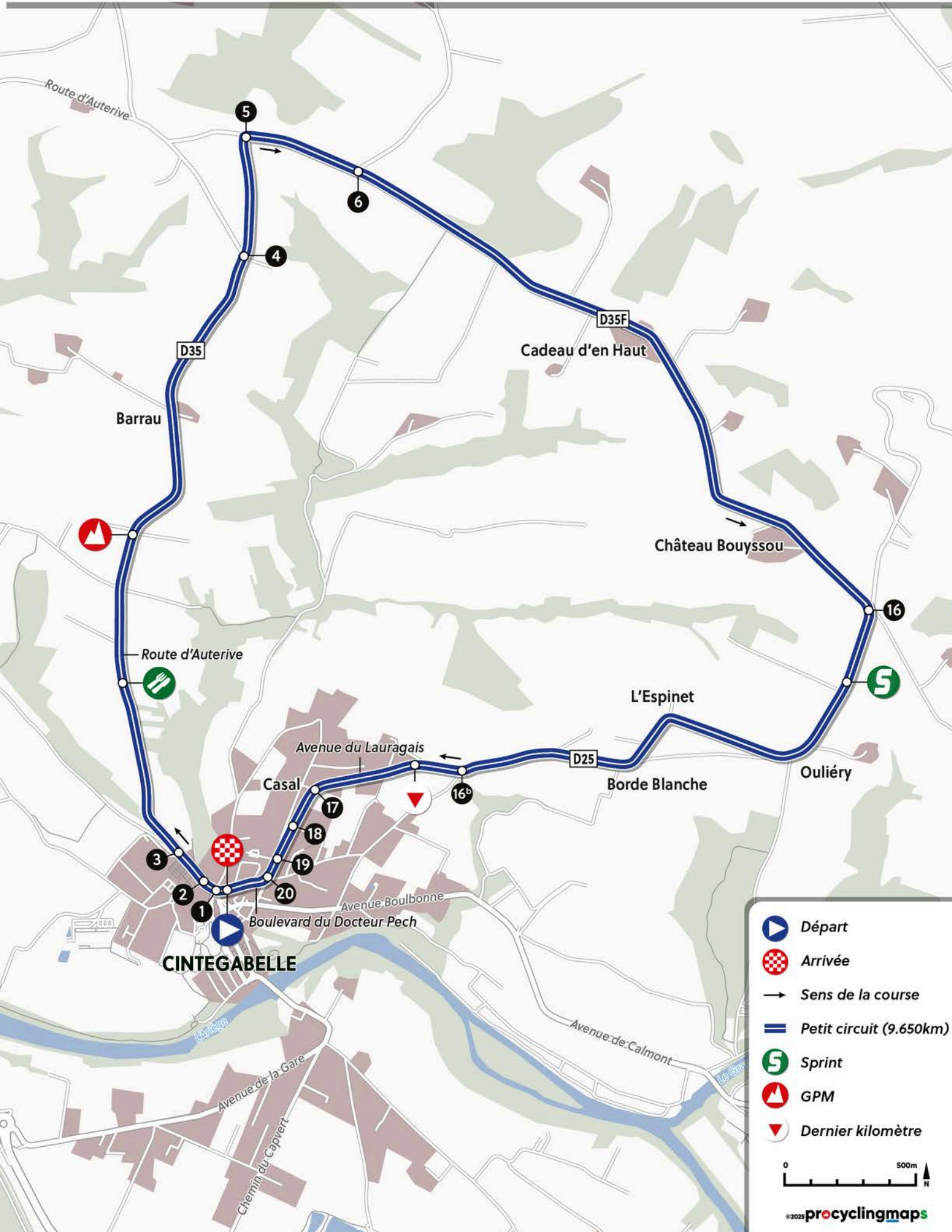
Le Trophée Cathy Moncassin / La Frédéric Moncassin Classic

Petit circuit - 9.650km

Le Trophée Cathy Moncassin / La Frédéric Moncassin Classic

Petit circuit - 9.650km

Grand circuit - 15.200km

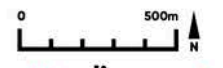


- ▶ Départ
- ▣ Arrivée
- Sens de la course
- Petit circuit (9.650km)
- Ⓢ Sprint
- ⚠ GPM
- ▼ Dernier kilomètre



©2025 pro cycling maps

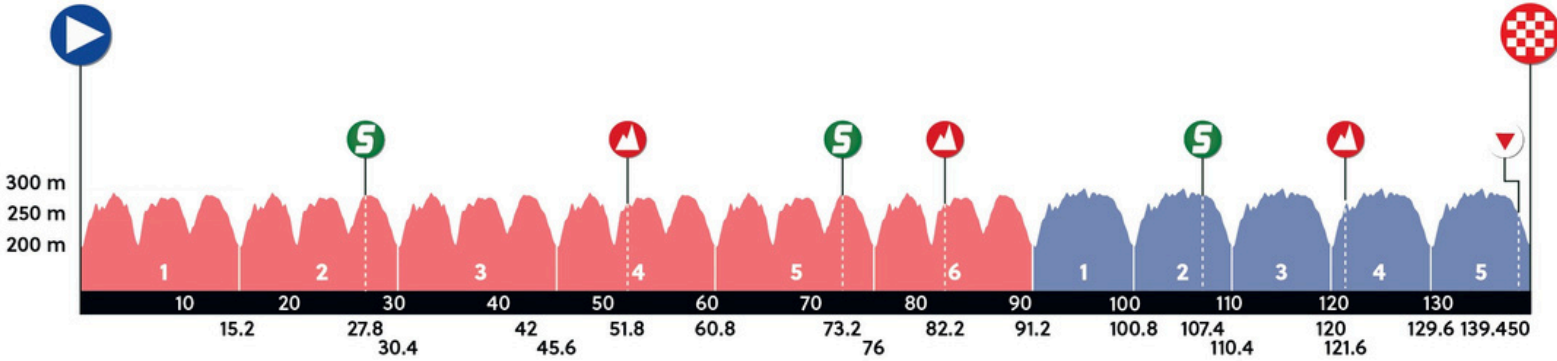
- ▶ Départ
- ▣ Arrivée
- Sens de la course
- Grand circuit (15.200km)
- Petit circuit (9.650km)
- Ⓢ Sprint
- ⚠ GPM
- ▼ Dernier kilomètre
- 🍷 Zone de ravitaillement
- ⚠ Rétrécissement
- ⚠ Virage dangereux
- Dérive



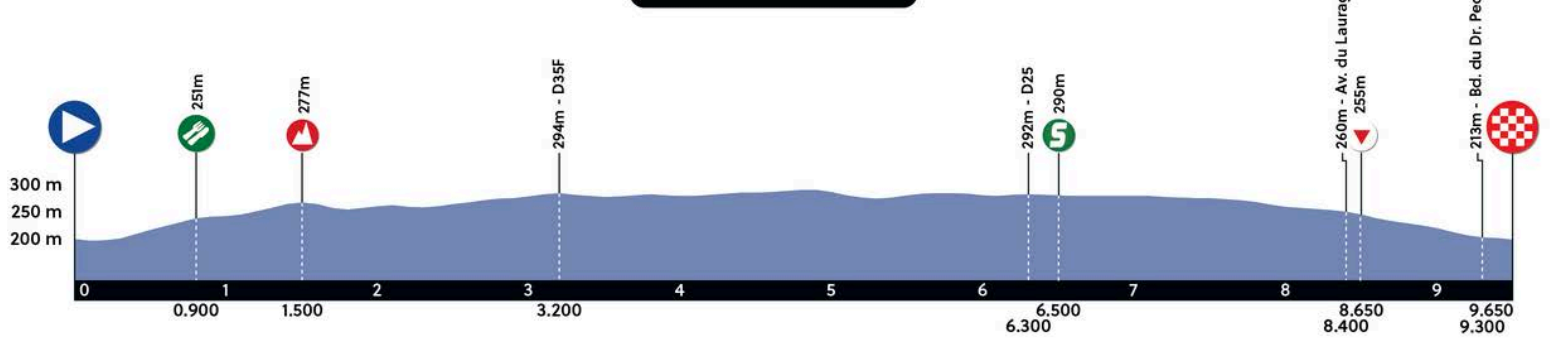
©2025 pro cycling maps

profils altimétriques

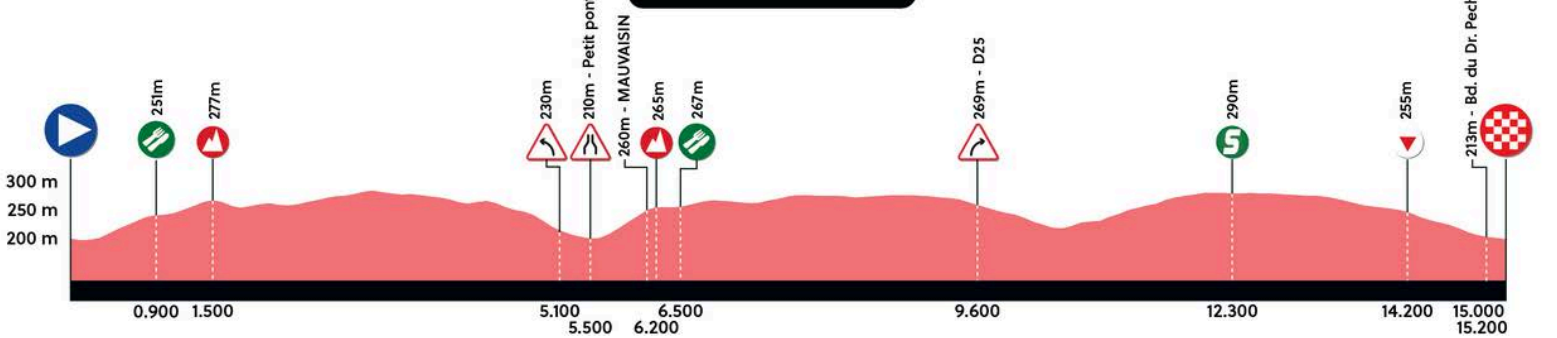
ÉLITES - 6 tours de Grand Circuit + 5 tours de Petit Circuit - 139.450km - 2934D+



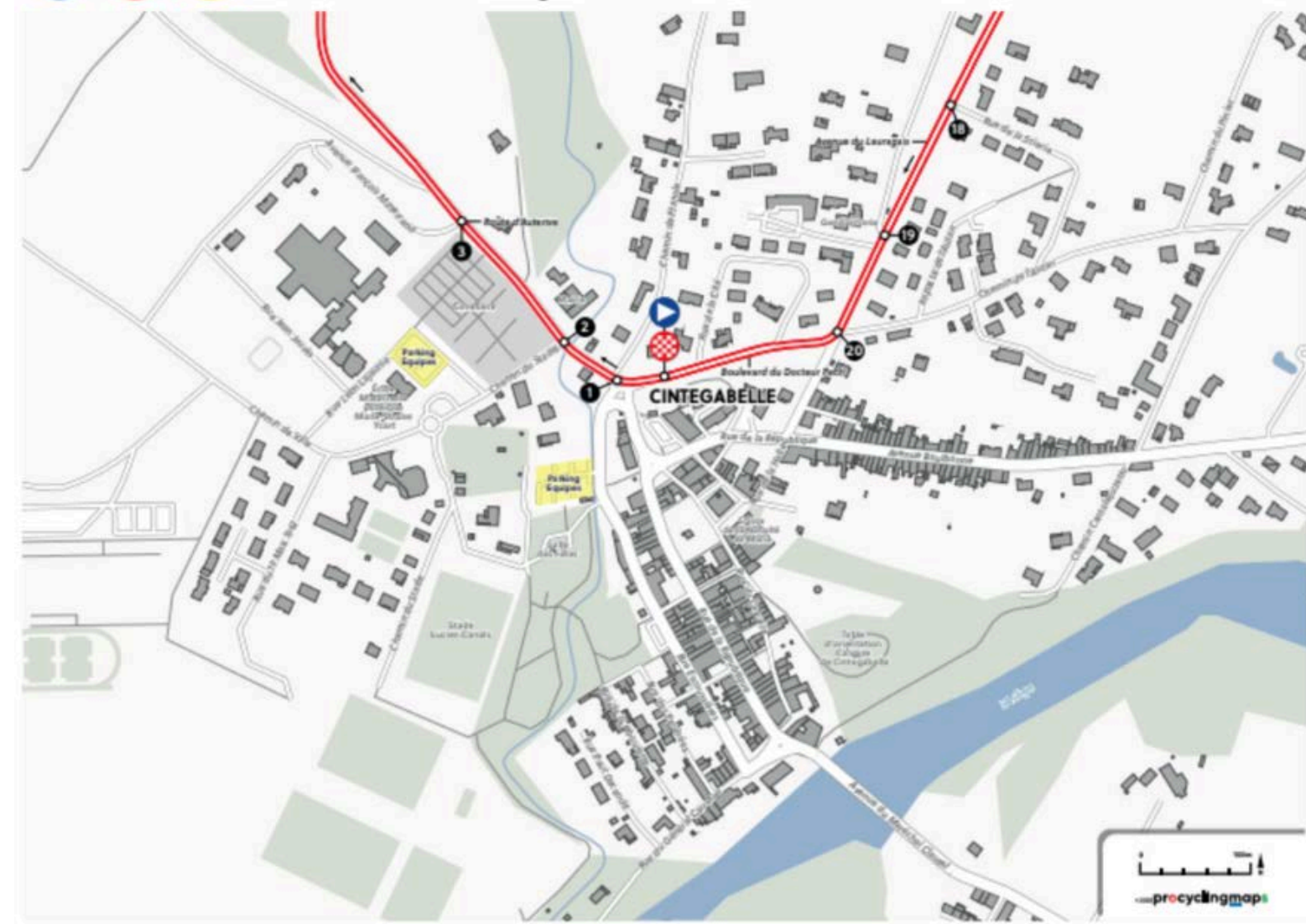
Petit Circuit - 9.650km



Grand Circuit - 15.200km



zoom départ et arrivée



● Article 1 - Participation

Le Grand Prix de Cintegabelle C.I.C & Skoda Toulouse est organisé sous le contrôle du GSC Blagnac Vélo Sport 31 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se déroule le 23 mars 2025. L'épreuve est réservée aux athlètes hommes des catégories, Elite, Open 1. Elle est inscrite au calendrier national FFC. L'épreuve est classée en classe Élite Nationale, classe 3.55. Elle est support de la 2ème manche de la Coupe de France de nationale 2 selon le règlement publié par la FFC. Epreuve obligatoire pour tous les clubs labellisés N2 ainsi qu'aux structures Wild Cards (telles que définies dans l'article 3 de la Coupe de France) au choix de l'organisateur et dans la limite de 30 structures maximum. Selon l'article 4 du règlement de la Coupe France, les équipes sont composées de 6 coureurs. Les clubs doivent engager au plus tard à J-6 avant l'épreuve 6 titulaires et 3 remplaçants maximum. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

● Article 2 - Permanence et réunion des directeurs sportifs

La permanence pour le retrait des dossards, plaques de cadre, transpondeurs et confirmation des partants se tiendra le samedi 22 mars, sous le chapiteau d'organisation à côté de la salle Coluche, Avenue du Dr Pech à Cintegabelle, de 16 h 30 à 17 h 45 heures. Un chèque de caution sera demandé pour le retrait des dossards et transpondeurs (300€ par équipe). La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des arbitres, se tiendra le samedi 22 mars 2025 à 18 h sous le chapiteau d'organisation à côté de la salle Coluche.

● Article 3 - Identification

Les coureurs ont l'obligation de porter, fixée de manière visible sur leur vélo une plaque numérotée et de placer les dossards sur la surface extérieure du maillot. L'utilisation d'un transpondeur est obligatoire. La plaque numérotée et les dossards sont fournis par l'organisation. Ils sont exclusivement délivrés sur présentation de la licence du directeur sportif.

● Article 4 - Présentation des équipes

La présentation des équipes pour les élites aura lieu au départ le dimanche 23 mars à partir de 12 h 35. Les coureurs devront se présenter en équipe selon l'ordre et les horaires transmis dans le communiqué du collège des commissaires (sur le panneau d'affichage des communiqués et remis lors de la réunion des directeurs sportifs). Cette dernière sera clôturée 10 minutes avant le départ. La présentation des coureurs est obligatoire et permettra au jury des arbitres de réaliser l'émargement. L'ordre sera établi selon l'ordre inverse du classement général par équipe de la Coupe de France des clubs N2 après la 1ère manche pour les équipes ayant marqué des points et après les tirages au sort pour les équipes non classées (Art. 10 de la Coupe de France).

● Article 5 - Départ

Les coureurs devront se regrouper sur la ligne de départ 10min avant l'heure de départ fixée à 13 h 20.

● Article 6 - Délais

Pour des raisons de sécurité tout coureur à plus de 10 minutes du peloton sur la ligne d'arrivée sera mis hors course (sous réserve de la décision du collège des commissaires).

● Article 7 - Radio-Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les postes seront à retirer et à remettre après la course, auprès de la société EKOI ASSISTANCE.

● Article 8 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société EKOI ASSISTANCE. Il est assuré au moyen de 2 véhicules.

● Article 9 - Classements

Classement général individuel au temps : Le classement général individuel au temps s'établit selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Le classement détermine l'attribution des prix et des points pour le classement de la Coupe de France des clubs de Division Nationale 2.

Classement général individuel des sprints :

Le classement général individuel des sprints s'obtient par l'addition des points enregistrés lors des 3 passages au MS, selon le barème suivant : 4 - 2 - 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants :

1. Nombre de victoires dans les sprints ;
2. Classement à l'arrivée.

Classement général du meilleur grimpeur :

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points enregistrés dans les classements des 3 GPM, selon le barème suivant : 4 - 2 - 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants :

1. Nombre de premières places aux GPM ;
2. Classement à l'arrivée.

Conformément à l'article 6 du règlement de la Coupe de France N 2025, 10 points seront attribués à l'équipe du leader final de ce classement des MG.

Classement général par équipes : Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la place du meilleur coureur de l'équipe au classement général. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

● Article 10 - Protocole

Les coureurs sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire dans un délai maximal de 15 minutes après l'arrivée du vainqueur conformément au Règlement Coupe de France. - Les 3 premiers coureurs de l'épreuve - Les prix spéciaux de l'épreuve (1er des sprints, 1er des GPM) - Le leader du classement, général individuel de la Coupe de France s'il est présent et en son absence son directeur sportif - L'équipe vainqueur de l'épreuve - L'équipe leader de la Coupe de France

● Article 11 - Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable au cours de l'épreuve.

Des pénalités sur la caution seront appliquées dans les cas suivants : - Non-Respect des Parking mentionnés sur le guide technique : 150€ - Non-retour des plaques de cadre : 100€

● Article 12 - Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le lieu de contrôle et indiqué dans ce guide technique ou au tableau d'affichage des communiqués d'organisation.

● Article 13 - Dérivation

Une dérivation sera mise en place avant ligne d'arrivée pour les tous les véhicules suiveurs sauf véhicules des commissaires. Soit 250 mètres avant la ligne d'arrivée.

● Article 14 - Sécurité

Le port du casque rigide est obligatoire. Les coureurs utilisent uniquement la voie de droite de la course. Au-delà de 3 minutes de retard derrière le peloton les coureurs respectent le code de la route.

● Article 15 - Reconnaissance du parcours

Deux créneaux horaires sont à disposition des équipes pour reconnaître le parcours le samedi 22 mars pour ne interférer au bon déroulement des différentes courses du week - end :

-12h - 14h

-Après 17h

Interdiction pour les coureurs de se trouver sur le parcours hors de ces créneaux sous peine de sanction.

● Article 16 - Ravitaillements

Tout ravitaillement sera interdit hors des zones dédiées (deux zones sur le grand circuit et une sur le petit). Le ravitaillement sera autorisé uniquement entre le km 20 et 120 (sauf modification du collège des commissaires).

Élites

GPM km 51.8
km 82.2
km 121.6

sprint km 27.6
km 73.2
km 107.4



C.I.C Sud Ouest
Classement Général



TITAN
Meilleur Grimpeur



SKODA Toulouse
Meilleur Sprinter